

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2018)
Heft: 28

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un cadre festif pour la remise des brevets d'ingénieurs géomètres en 2018

La nouvelle promotion d'«ingénieurs géomètres brevetés» compte une femme et six hommes. Après leur réussite à l'examen d'Etat, c'est à Berne, à l'hôtel Bellevue Palace, que le brevet leur a été remis le 7 septembre 2018.



© Peter Wehrli, Liestal

De gauche à droite:
Clemens Oberholzer-Huber,
Christian Lindberger,
Fiona Stahlhut, Stefan
Rutzer, Christof Härrli,
Stefan Wittmer, Nicolas
Delley

La cérémonie de remise des brevets aux candidats ayant réussi l'examen d'Etat s'est déroulée le 7 septembre 2018 à l'hôtel Bellevue Palace à Berne, en présence de 80 personnes. Les jeunes ingénieurs suivants – une femme et six hommes – sont dorénavant en droit de porter le titre d'«ingénieur(e) géomètre breveté(e)»:

Delley Nicolas, Yverdon-les-Bains
Härrli Christof, Horgen
Lindberger Christian, Fehren
Oberholzer-Huber Clemens, Horw
Rutzer Stefan, Olten
Stahlhut Fiona, Baden
Wittmer Stefan, Bellmund

Après l'obtention du master, les candidats ont consacré deux années ou plus à acquérir une bonne expérience professionnelle et à approfondir leurs connaissances dans les quatre thèmes que sont la mensuration officielle, la géomatique, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise pour se préparer au mieux à la session d'examen finale, extrêmement intensive, qui s'est déroulée au centre national des sports de Macolin.

Cette année, l'examen d'Etat a été organisé sous sa nouvelle forme pour la toute première fois. Les épreuves écrites ont été regroupées sur 5 jours (alors qu'elles s'étaient sur 6 jours et demi auparavant) sans transiger sur le niveau de l'examen. Les épreuves orales ont duré 1 heure dans chaque thème, comme par le passé.

La concentration des épreuves sur deux semaines rend l'examen très exigeant et sollicite l'endurance des participants en plus de requérir des connaissances étendues et approfondies.

Les nouveaux titulaires du brevet sont désormais en droit d'exécuter des mensurations officielles dans toute la Suisse, sous réserve de leur inscription au registre des ingénieurs géomètres.

Les brevets ont été remis aux récipiendaires par Georges Caviezel, président de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres, et Marc Nicodet, responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de l'Office fédéral de topographie swisstopo.

On notera également la présence à la cérémonie de Thomas Frick, président des Ingénieurs-Géomètres Suisses IGS, de Matthias Widmer, co-président de geosuisse et de Patrick Reimann, président de Cadastre-Suisse. Ils ont tenu, à l'instar des nombreux proches des candidats, de leurs employeurs ainsi que des membres et des experts de la Commission des géomètres, à saluer cette belle réussite professionnelle.

L'orateur principal de la cérémonie était Benedikt Loderer, architecte, journaliste et randonneur urbain. Dans son allocution intitulée «A propos de précision», il a jeté un regard humoristique et distancié sur un thème central de l'exercice de la profession d'ingénieur géomètre (cf. page 17).

L'apéritif qui a suivi cette intervention a permis aux uns et aux autres de partager expériences et anecdotes, la cérémonie s'achevant ainsi dans la convivialité. Le cadre, symbolique par la grande proximité du Palais fédéral, a été unanimement apprécié par tous les convives. Nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses à tous les ingénieurs géomètres brevetés: qu'ils soient tous fiers de porter ce titre! Nous formons enfin des vœux pour leur avenir à tous, aussi bien sur le plan professionnel que dans la sphère privée.

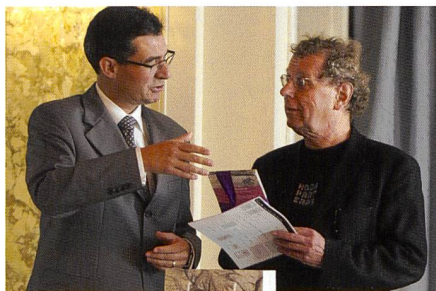
Georges Caviezel, ing. géom. brev.
Président de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres
geometerkommission@swisstopo.ch

C'est en 1865 que l'hôtel Bellevue, bâti sur une terrasse naturelle surplombant l'Aare, a ouvert ses portes.

Aujourd'hui, le Bellevue Palace est détenu à 99,7 % par la Confédération qui a confié sa gestion au groupe Victoria-Jungfrau Collection en 2007.

A propos de la précision. – Pensées «philosophiques» sur la profession d’ingénieur géomètre

Discours de Benedikt Loderer lors de la cérémonie de remise de brevets aux ingénieurs géomètres promus en 2018 à Berne.



Benedikt Loderer, Dr sc. techn., architecte EPF, aujourd’hui randonneur urbain, est l’un des cofondateurs de la revue d’architecture et de design «Hochparterre», lancée en 1988. Il en a longtemps été le rédacteur en chef.

C’est présomptueux de ma part, je vous l’accorde. Seule me sauve votre invitation dont je vous remercie chaleureusement. Que vous, ou qui que ce soit d’autre, m’ayez choisi pour prononcer une allocution lors de cette cérémonie, m’encourage à traiter d’un sujet qui dépasse largement le cadre de mes compétences scientifiques. J’ai cependant l’audace de penser que mon intervention est philosophiquement cohérente ou tout au moins frappée au coin du bon sens.

Je commence donc par quelque chose de simple: nous devons nous retrouver, elle et moi, au bas de la tour, à l’heure tapante. La cloche sonne, elle fait ding-dong, ding-dong, ding-dong, puis bang et ce bang marque sa précision: onze heures pile par exemple. Mais qui me dit qu’il est onze heures pile lorsque sonnent onze heures? Il y a un décalage de 30 secondes entre les montres des amoureux et l’horloge de la tour. Vous vous rendez compte: 30 secondes, une demi-minute! Vos mesures supportent-elles une différence de 30 secondes? Jamais, vous en seriez couverts de honte. Vous le voyez bien, un banal rendez-vous du quotidien suffit à remettre en cause cette précision que nous tenons portant pour suisse et allant de soi. Mesdames et Messieurs, nous voilà prévenus.

C’est évident, il faut corriger toutes les erreurs dont le système est entaché, synchroniser les montres, tenir compte de l’humidité de l’air, des températures, de la vitesse et de la force du vent, de la visibilité, de la trans-

Photos: © Peter Wehrli, Liestal

missibilité, de tout en somme, y compris de la courbure de la Terre. Vous connaissez les facteurs nuisibles à la précision et vous êtes suffisamment géomètres pour les éliminer les uns après les autres pour ne plus avoir devant les yeux au final que la réalité nue exprimée en chiffres. Selon Géo Trouvetout, rien ne saurait résister à un ingénieur et vous êtes ses disciples.

Puisque nous connaissons tous les facteurs affectant la précision, nous les introduisons dans de savants calculs dont résultera inmanquablement la précision recherchée. Cela me fait penser au dispositif utilisé par l'artillerie suisse pour corriger l'influence du vent. Si l'on tournait toutes ses vis de la quantité voulue, dans la direction voulue, le tir devait forcément atteindre sa cible.

En théorie peut-être, mais certainement pas en pratique. A qui la faute? Au canon, à la charge, au calibre et à la température du tube ou à la section météo chargée de prévoir la direction et la force du vent dans les couches de l'atmosphère traversées par l'obus, de même que les précipitations? L'artillerie, une science assez peu exacte, ne s'en préoccupait guère. Elle ne calculait pas, elle corrigait: déplacer droite 30, allonger 200, une volée!

Cela montre que même les artilleurs qui tirent pourtant vanité de leur précision, ne sont rien d'autre que des bricoleurs dans ce domaine. Il y a bien trop de paramètres incontrôlables dans leurs calculs, de sorte qu'ils tirent d'abord, observent le résultat et apportent des corrections. A la longue, ils finissent par atteindre leur cible. En plein dans le mille!

Essayer puis corriger, assez parlé de mon expérience personnelle avec la précision obtenue par cette technique. Vous me rétorquerez à juste raison qu'il s'agit là d'un procédé qui n'a pas sa place en mensuration. Parce que vous, Mesdames et Messieurs, vous êtes bien loin de telles pratiques artisanales. Vous disposez d'ordinateurs que vous maîtrisez parfaitement et ces machines sont tellement précises que vous n'avez plus guère à vous soucier de tout cela. Plus aucun chiffre après la virgule ne peut leur résister et ils peuvent en restituer tout le sens sur un plan, une carte ou dans un fichier, au bénéfice d'une poignée d'élus et au grand étonnement de la populace. Vous qui êtes tout juste diplômés, vous entrez aujourd'hui dans la congrégation de l'informatique, élus par les voies du calcul et consacrés par la grâce de la méthode. Vous saurez utiliser ces savoirs à votre profit, à présent que vous êtes membres de l'ordre des sciences exactes, en capacité de mesurer, répéter et prouver toute chose. C'est une communauté de justes, de stricte observance, vouée au culte de la mesure, du calcul et de la représentation exacts. De plus, vous êtes dorénavant en situation de faire valoir vos talents ou,

pour exprimer les choses plus simplement, vous entamez votre parcours professionnel dans l'idée de mettre en pratique ce que vous avez appris. Je vous souhaite de connaître le succès que vous méritez, mais me dois toutefois de vous mettre en garde: ce que l'on appelle le succès défie les lois du calcul d'erreurs. Il est impossible d'identifier tous les facteurs en jeu et d'avoir prise sur toutes les forces extérieures qui s'exercent. Rien que le fait que vous alliez épouser ou que vous ayez épousé le bon Claude ou la bonne Martine constitue déjà une source d'erreur impossible à maîtriser, sans même parler des enfants qui naîtront de cette union. Cela échappe totalement à votre contrôle. Le taux de divorce de 45,3821 parle de lui-même. Les statistiques sont implacables.

Je suis contraint de remarquer ici, face à vous tous qui avez fait allégeance à la précision, que les gens précis dans leur travail naviguent généralement à vue dans leur vie. Ceux qui sont des modèles d'exactitude au bureau se comportent bien différemment dans leur vie privée. Sont-ils aussi dans le flou sur le plan philosophique? Il faudrait le vérifier, mais il y a fort à parier qu'ils sont humainement dans la norme, au final. Cela ne signifie rien d'autre que tout géomètre que l'on soit, on n'en est pas moins un être humain comme les autres. Aussi bête, intelligent, bon, mauvais, bizarre ou ordinaire qu'un autre. Autrement dit, si votre qualité de géomètre ne vous place pas sur un piédestal, vous n'avez pas non plus à craindre d'avoir opté pour une profession ayant mauvaise réputation.

C'est même tout le contraire, votre travail soutient l'édifice social dont il constitue un pilier porteur. Vous êtes les garants de la propriété, laquelle est gravée dans le marbre de la Constitution fédérale et cette promesse ne peut être tenue que grâce à votre inlassable travail à tous les niveaux. Vous distinguez ce qui est à moi de ce qui appartient à autrui, vous tracez les limites et les stabilisez, vous définissez l'intérieur et l'extérieur. En résumé, sans vous, il n'y aurait pas de paix intérieure. Vous le savez d'expérience: il ne doit pas y avoir le moindre mètre carré sans propriétaire sur le territoire suisse. Toute chose n'appartenant à personne est un ferment de discorde. Vous veillez donc à tout mesurer, sans rien omettre, et à en attribuer la propriété à quelqu'un. Vous livrez les bases requises pour tout planifier et aménager et vous vous assurez qu'une couleur est associée à chaque immeuble sur le plan de zones, indiquant la zone dont il relève. Sans vous, l'ordre ne pourrait pas régner en Suisse. Mais votre travail n'est pas reconnu à sa juste valeur, car tous, de l'homme de la rue au conseiller fédéral, considèrent que tout cela va de soi.



© Peter Wehrli, Liestal

En Suisse les géomètres bénéficient d'un gros capital-confiance. Chacun d'entre nous est convaincu qu'ils font bien les choses. On sous-estime toutefois la valeur de ce qui va de soi: ce n'est que lorsque le robinet est à sec que l'on se rend compte à quel point faire couler de l'eau semble naturel le reste du temps. Cela vaut aussi pour vous: l'anarchie ne gagne du terrain que lorsque vous n'assurez plus votre rôle de régulateur et que la loi du plus fort règne entre les propriétaires. Donc: longue vie à l'ordre des géomètres et à son invincibilité. Sans lui, la Confédération basculerait dans l'arbitraire. Et songez par ailleurs que les immeubles et leurs limites demeurent tandis que leurs propriétaires passent. Vous êtes les bons pasteurs, gardiens du sol suisse et garants de la propriété.

Et c'est là que la précision se fait concrète. Vos plans et vos fichiers sont vrais, donc suffisamment précis. Avec vos données, on peut distinguer ce qui est à moi de ce qui appartient à autrui, l'intérieur de l'extérieur, la zone à bâtir de la zone non constructible, les limites des communes, le passage d'un canton à un autre et même, c'est du reste la différence la plus importante, notre pays de l'étranger. Pour cette dernière délimitation, vos prédécesseurs ont imaginé un signe conventionnel particulier, à savoir une ligne faite de croix suisses. Puisque nul ne conteste les limites que vous tracez, c'est votre métier après tout, et qu'elles servent à trancher des litiges devant les tribunaux, elles sont forcément précises. Lorsque vous avez déterminé le nombre de mètres carrés sur lequel porte le différend, personne ne vient remettre cette valeur en cause. Le dédommagement versé sera égal à la valeur exacte calculée par vos soins multipliée par le prix au mètre carré fixé par le tribunal. Personne ne criera jamais à

l'arbitraire s'agissant de vos mesures, seule la compensation financière octroyée par le tribunal aura droit à ce qualificatif. Attention: la précision à ses propres règles. Elle évolue dans des limites étroites, parfaitement identifiées, se devant d'être suffisante, mais pas excessive. Et si cela contrarie par trop vos ambitions, que vous ne parvenez à admettre la désinvolture d'un juge face à vos exigences de précision qu'en serrant les dents, que votre conscience professionnelle s'en trouve profondément offensée, alors laissez-moi vous avouer ceci: je tire mon chapeau à une profession qui a toujours raison devant un tribunal.

Il me faut encore ajouter que la précision a eu des conséquences personnelles pour moi. Imaginez que vous ayez un père qui soit graveur sur cuivre au Service topographique fédéral. Chaque jour, il se penche huit heures durant sur sa table de travail, gravant des lignes et des écritures au burin dans une plaque de cuivre. A l'envers, bien évidemment. La tolérance est minimale, presque inexistante, atteignant tout au plus quelques dixièmes de millimètres. A six heures du soir, votre père rentre du travail et est DETENDU! Vous, son fils, devez vous montrer à la hauteur des exigences de précision d'un graveur sur cuivre. Croyez-moi, une telle enfance est difficile. Aucun fils ne peut satisfaire les exigences d'un père exerçant un tel métier.

Quand la science dit «aussi précis que possible», la pratique lui répond «aussi précis que nécessaire». L'ambition face à la charge de travail. En d'autres termes, la précision a un prix. Définit-on également sa valeur en s'exprimant ainsi? Pas vraiment. Mais une chose est sûre. Il existe une précision courante, quantifiable, pouvant être tarifée et conduisant à l'établissement d'une fac-

ture. Cela demande généralement un effort intellectuel modéré, puisqu'il suffit de maîtriser les quatre opérations de base. A côté de cela, il y a le Saint Graal de la précision absolue. Sa poursuite requiert du courage, de la ténacité, la volonté du chercheur et un solide bagage en mathématiques. Les disciples de la précision absolue sont rares, leur existence est faite de privations et le plaisir en est banni, même s'ils mènent une vie bourgeoise et confortable. Car l'absolu est irrémédiablement hors de portée. C'est pourquoi ceux qui tendent vers l'absolu finissent inmanquablement par ne plus chercher qu'à accroître la précision courante. En qualité de professeurs par exemple, enseignant les systèmes géodésiques à leurs élèves.

Ai-je raison d'estimer que vous êtes des adeptes de la précision courante? Est-ce de l'aveuglement que de penser que vous souhaitez vous en satisfaire? Est-ce commettre une erreur de jugement que de croire que vous désirez en rester là et que vous vous en accommodez fort bien? Si je vois juste, cela montre bien qu'il suffit tout simplement de suffire. Encore qu'il s'agisse d'une notion élastique, puisque tous ne peuvent se satisfaire de tout juste satisfaire à ce qui est tout juste satisfaisant. Il y avait une papeterie à Wabern, sur le chemin qui menait au Service topographique quand j'allais rendre visite à mon père. Je me souviens d'une affiche publicitaire de Caran d'Ache accrochée des années durant à une fenêtre un peu délaissée. Il y était écrit que le père et le fils louent l'exactitude suisse. L'exactitude ne se confond pas avec la précision. Vos mesures sont exactes et la précision qu'il leur faut atteindre est prescrite. L'exactitude définit le rapport à la valeur vraie. On peut

le vérifier. Si les prescriptions sont respectées, alors la pièce fabriquée est exacte, donc suffisamment précise. Vous êtes condamnés à l'exactitude par obligation professionnelle. Nous autres Suisses attendons une parfaite exactitude de nos géomètres, du registre foncier à la frontière nationale avec ses croix suisses. C'est elle qui justifie la considération dont bénéficie votre profession, au sein de l'autorité judiciaire et parmi nos concitoyens. On tient généralement les géomètres pour des gens sérieux et il n'existe pas de plus grand compliment dans le vocabulaire fédéral. Un géomètre qui manque de sérieux, ça n'existe pas. Aussi, je vous adresse à tous mes chaleureuses félicitations pour l'obtention de votre diplôme. Je sais que vous êtes sérieux. Pourquoi? Parce que la précision régie avec exactitude vous y oblige.

Il s'en est fallu de peu pour que je l'oublie: il existe aussi la précision administrative. Elle nous accompagne notre vie durant et jamais nous ne parvenons à lui échapper. La précision administrative exige que tous les formulaires soient intégralement complétés en retranscrivant fidèlement la réalité et soient pourvus d'une signature valable en bas de page. La précision administrative est une notion proche de l'intégralité, laquelle doit être attestée. Autrement dit, vos documents doivent encore être certifiés. L'administration toute puissante vous donne ainsi sa bénédiction et son absolution. Vous êtes lavé de tout soupçon. On dit que l'autorisation vous est accordée. Et c'est votre cas aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, puisque votre permis de chasse de géomètre vous est délivré. Tirez-en le meilleur parti, c'est ce que vous souhaite le randonneur urbain.

Benedikt Loderer
loderer@stadtwanderer.ch

La manifestation d'information 2018 sur le cadastre RDPPF

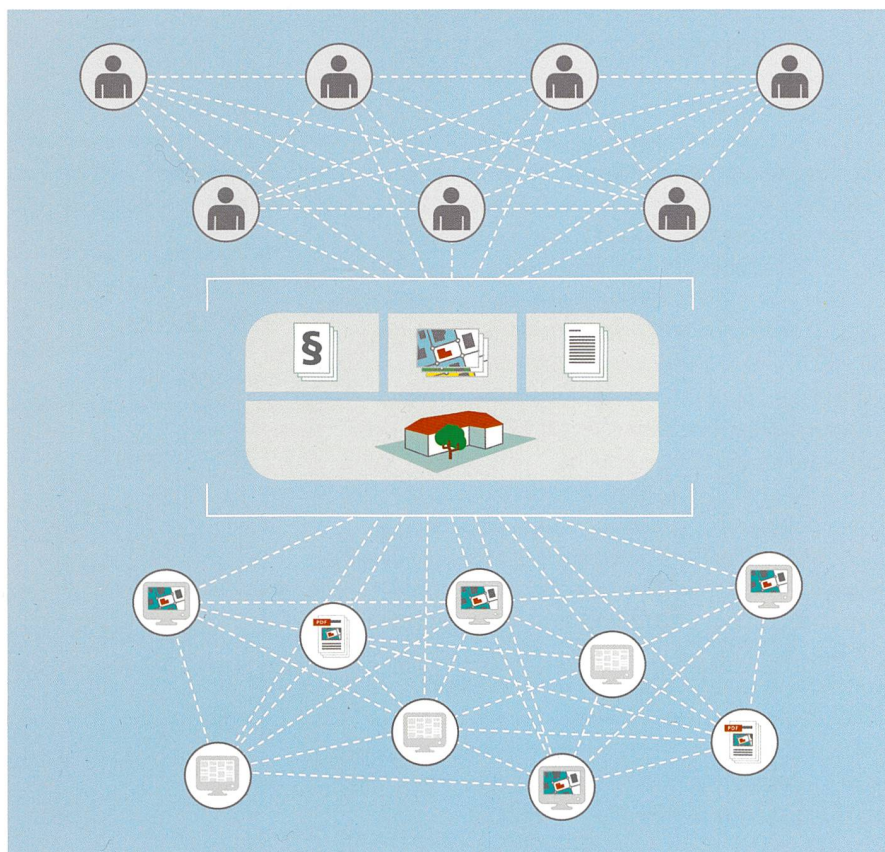
La manifestation du 13 novembre 2018 intitulée «Tourné vers ses clients! – Le cadastre RDPPF est centré sur ses utilisateurs» a donné la parole à des représentants de ces derniers venus des horizons les plus divers.

160 personnes issues de la Suisse entière se sont retrouvées le 13 novembre au centre Welle7 à Berne pour une journée d'étude baptisée «Tourné vers ses clients». Coorganisée par l'Office fédéral de topographie swisstopo, la CCGEO¹ et CadastreSuisse², cette manifestation était consacrée à l'état d'avancement de l'introduction du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) et à sa clientèle de manière plus globale. Le cadastre RDPPF s'adresse à un large éventail d'utilisateurs, allant des services administratifs des cantons et des communes jusqu'aux aménagistes en passant par les acteurs du marché immobilier que sont les bureaux du registre foncier, les notaires, les banquiers et les assureurs. Le guidage des utilisateurs – un véritable défi – a été abordé au même titre que des questions d'ordre juridique.

C'est en dévoilant l'état actuel du projet, en récapitulant les groupes d'utilisateurs initialement visés et en esquissant à grands traits la stratégie pour les années 2020 à 2023 que *Marc Nicodet*, responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de swisstopo, a ouvert les débats. Les différents bénéfices escomptés au départ des extraits du cadastre RDPPF ont été rappelés: une parfaite lisibilité, des informations complètes à propos d'un objet, relatives à un bien-fonds ou à un droit de superficie et incluant les modifications en cours, de même que l'impossibilité de modifier un extrait.

Le *Dr Amir Moshe*, expert indépendant et responsable juridique de l'Office du registre foncier et des mensurations du canton de Bâle-Ville, s'est ensuite penché sur

La question bien connue du public visé (experts ou néophytes?) constitue assurément une des clés du succès du cadastre RDPPF: comment bien cibler sa communication?



¹ CCGEO: Conférence des services cantonaux de géoinformation

² CadastreSuisse: Conférence des services cantonaux du cadastre

le traitement à réserver aux restrictions de droit public à la propriété foncière dans le registre foncier et le cadastre RDPPF. Il a plaidé en faveur d'une fonction directrice claire du cadastre RDPPF. Les restrictions de droit public à la propriété foncière faisant l'objet d'une mention au registre foncier doivent aussi être gérées dans le cadastre RDPPF aux fins d'exhaustivité et un renvoi vers ce dernier doit figurer dans le registre foncier.

Puis le *Dr Bastian Graeff*, du canton d'Uri, a montré comment mettre en œuvre, de façon conviviale et dans le respect des règles de droit, la fonction supplémentaire d'«organe officiel de publication» au sein d'un portail distinct, en s'appuyant sur l'infrastructure technique existante du cadastre RDPPF. Il est ainsi possible de traiter et de publier les RDPPF projetées et celles déployant un effet anticipé. La condition requise pour cela est que les données numériques et non plus les plans papier fassent désormais foi.

Les expériences acquises par des utilisateurs du cadastre RDPPF issus de domaines très variés se sont révélées très intéressantes:

- c'est d'abord *Marc Lehmann*, administrateur des constructions à Aarberg, qui a avoué disposer d'un accès complet et rapide à «ses» RDPPF, celles de sa commune, grâce au cadastre RDPPF.
- C'est ensuite *Boris Binzegger*, aménagiste à Amriswil, qui a exposé les exigences propres aux aménagistes et les défis à relever lors de la mise en œuvre dans le canton de Thurgovie. Le niveau atteint est bon, mais des améliorations sont possibles et même nécessaires!
- Puis vint *Oliver Reinhardt*, notaire et secrétaire général de la Fédération suisse des notaires, qui a estimé, au vu des procédures préparatoires et principales en vigueur dans la profession, que le cadastre RDPPF et ses gros avantages restent encore insuffisamment perçus en pratique à l'heure actuelle.
- Pour *Andrea Kaiser*, représentante du fournisseur d'énergie Swissgas, et donc utilisatrice de données au plan national, l'utilité du cadastre RDPPF reste limitée aujourd'hui parce que les informations ne sont pas encore disponibles partout en Suisse. Elle a par ailleurs déploré l'absence des installations de transport par conduites et leurs secteurs de protection relatifs.
- *Werner Möckli*, de SIX Terravis AG, a enfin changé de mode d'accès et a présenté les besoins des banques et des assurances, qu'il est possible de couvrir avec un accès aux données automatisé et simple.

Les ateliers se sont déroulés après le repas de midi. Des discussions animées ont eu lieu au sein de groupes de taille plus réduite à propos des nouveaux processus numériques des cantons de Lucerne et de Thurgovie concernant les plans d'affectation et de la place des RDPPF: dans le registre foncier et/ou dans le cadastre RDPPF? Un groupe a traité plus avant la question bien connue du public visé (experts ou néophytes?) en se demandant comment bien cibler sa communication.

A l'issue des workshops, *Stefanie Hinn*, de l'Office de la géoinformation du canton de Lucerne, a concrètement présenté sa solution conviviale et les défis qu'il a fallu surmonter. Elle a indiqué quelles RDPPF cantonales supplémentaires ont été enregistrées et dans quel but. Dans le bilan dressé, elle a observé que les services spécialisés du canton sont aussi des clients importants qui tirent profit du placement bien en vue de leur thème RDPPF et a précisé que le cadastre RDPPF leur permet de mieux synchroniser entre eux les tâches d'exécution qui leur incombent. Enfin, les droits différents exercés sur le sol et dans l'espace apparaissent clairement grâce au cadastre RDPPF.

Et c'est *Christoph Käser*, responsable du cadastre RDPPF au sein du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de swisstopo, qui a conclu la journée en constatant que le cadastre RDPPF est d'ores et déjà tourné vers ses clients, mais qu'il conserve un potentiel de développement appréciable.

Au final, on peut considérer la manifestation comme une indéniable réussite et se réjouir dès à présent de sa prochaine édition.

Christoph Käser, ing. dipl. EPF
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch

Arrivées au sein du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»

Le domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres de son personnel que sont Daniel Willi et Raphaël Rollier.



Daniel Willi

Formation (titre): Master of Science ETH in Geomatik und Planung
Fonction: Responsable du processus «Mensuration géodésique nationale»
Date d'arrivée: 1^{er} janvier 2019

Domaine d'activité

Responsable du processus, il dirige et surveille l'établissement et l'entretien du cadre de référence géodésique de la Suisse ainsi que le développement de logiciels géodésiques. Les mandats de prestations de services relèvent aussi de sa compétence.



Raphaël Rollier

Formation (titre): Master of Science EPFL, micro engineering
Fonction: Responsable du processus «Innovation et management des produits»
Date d'arrivée: 1^{er} février 2019

Domaine d'activité

Responsable du processus, il coordonne et surveille notamment les projets de développement du domaine. Il est également chargé de la veille technologique du domaine ainsi que de la planification et de la coordination des innovations le concernant.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Du changement parmi les responsables des services cantonaux du cadastre



Canton de Fribourg

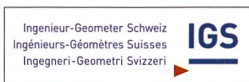
Monsieur Remo Durisch, Géomètre cantonal et Chef de Service du cadastre et de la géomatique de l'Etat

de Fribourg a donné sa démission au 31 décembre 2018.

Monsieur François Gigon lui succèdera à partir du 1^{er} janvier 2019.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Guillaume-Henri Dufour – Portrait d'une personnalité extraordinaire



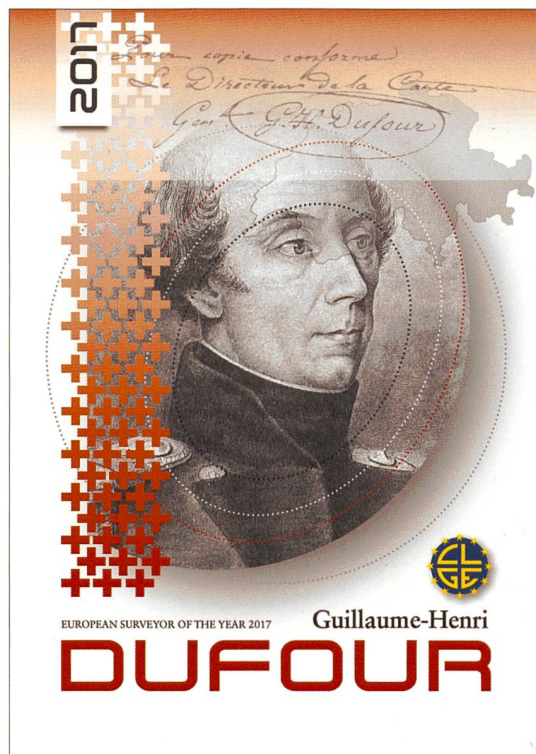
Guillaume-Henri Dufour fut une personne émérite concernant la mensuration et la cartographie car il créa la première carte officielle de la Suisse. Il opérait également comme instructeur militaire, comme expert en fortifications, comme ingénieur, comme auteur d'ouvrages d'enseignement ou comme cofondateur de la Croix-Rouge.

La Cartographica Helvetica, la revue pour l'histoire de la cartographie, n° 54/2017, a rendu hommage à cette personnalité extraordinaire.

Cette édition de la Cartographica Helvetica peut être commandée gratuitement au secrétariat général de l'association Ingénieurs-Géomètres Suisse, en indiquant la langue souhaitée (français ou allemand).

Ingenieur-Geometer Schweiz
Kapellenstrasse 14, Postfach, 3001 Bern
E-Mail: info@igs-ch.ch

Ingénieurs-Géomètres Suisse IGS



Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
▶ 22.08.2018	Circulaire Cadastre RDPPF 2018/02 Instruction «Cadastre RDPPF – Indemnités fédérales» – Modification du 1 ^{er} septembre 2018

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
▶ 11.07.2018	Cadastre RDPPF Express 2018/03 Point de vue sur le processus d'introduction de nouveaux thèmes RDPPF et sur de nouveaux thèmes RDPPF à partir de 2020
▶ 17.08.2018	MO-Express 2018/10 Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la MO – Résultats pour 2017 et questionnaire pour 2018
▶ 22.08.2018	MO-Express 2018/11 Projet «Nouveau modèle de données de la mensuration officielle DM.flex» – Avis concernant le projet de règlement du ChangeBoard
▶ 06.11.2018	MO-Express 2018/12 Concept de mise en œuvre de l'harmonisation des données des bâtiments entre la MO et le RegBL: prolongation de délai jusqu'au 28 février 2019

- ▶ Mensuration officielle
- ▶ Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être téléchargés sur le portail www.cadastre.ch/mo →

Aspects juridiques & publications

ou

www.cadastre.ch/rdppf →

Aspects juridiques & publications

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales